



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104204

VALABLE JUSQU'AU 04/01/2024

ÉDITÉ LE 01/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/09/2006

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 491 855 789 00021

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 3371850/F 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144746763

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144746763

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SAISON RAPHAEL

16 AVENUE SADI CARNOT
60800 CREPY EN VALOIS

Téléphone : 06 29 02 91 99

Portable : 06 29 02 91 99

Fax :

Site Internet :

E-mail : saisonraphael@free.fr

Responsabilité légale :

SAISON RAPHAËL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/01/2023
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	16/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/01/2023
o Isolation des combles perdus	16/02/2023
o Isolation des planchers bas	16/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.